



Commune d'Heiltz-l'Evêque

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal

N° 2024/13

OBJET : Vote du compte Administratif 2023 - Service de l'eau.

Date de convocation

01/06/2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 08
VOTANTS : 07

L'an deux mil vingt-quatre, le sept juin à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Heiltz-l'Evêque, en séance publique sous la présidence de M. NICOMETTE Michel, Maire.

Présents : MM. NICOMETTE Michel, SALLEZ Sébastien, NICOMETTE Emmanuel, HARLE-JACQUET Thierry, BEAUJOIN Sébastien
Mmes LANFROY Amandine, GAY Martine, GUIHOT Sandy

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : MM. RUPPRECHT Judicaël, PLANTEGENET Marc-Antoine,
Mme DENIS Laura.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme GUIHOT Sandy a été élue secrétaire de séance.

M. Michel NICOMETTE s'est retiré au moment du vote.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.1612-12 et 13,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 annexée à l'arrêté modifié du 27 décembre 2005,

Vu le compte de gestion visé le 7 juin 2024 et transmis par le Trésorier de Vitry-le-François,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,

Considérant la présentation des dépenses et recettes de l'exercice précédent, effectuée par l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

.../...



Commune d'Heiltz-l'Evêque

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal

N° 2024/13

OBJET : Vote du compte administratif 2023 - Service de l'eau.

.../...

Compte administratif (service de l'eau)		dépenses	recettes	solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2023	10 550,28 €	7 529,27 €	- 3 021,01 €
	Solde antérieur reporté (ligne 002)		1 349,19 €	+ 1 349,19 €
	Excédent ou déficit global			- 1 671,82 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2023	2 592,80 €	9 900,81 €	+ 7 308,01 €
	Solde antérieur reporté (ligne 001)		58 276,54 €	+ 58 276,54 €
	solde d'exécution positif ou négatif			+ 65 584,55 €
Restes à réaliser au 31 décembre	Fonctionnement			
	Investissement	0	0	0
Résultats cumulés		13 143,08 €	77 055,81 €	+ 63 912,73 €

- De constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrits,
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Heiltz-l'Evêque, le 7 juin 2024

Le Président de séance,

Thierry HARLE-JACQUET



La secrétaire de séance,

Sandy GUIHOT

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 051-215102716-20240607-DEL2024_13-DE